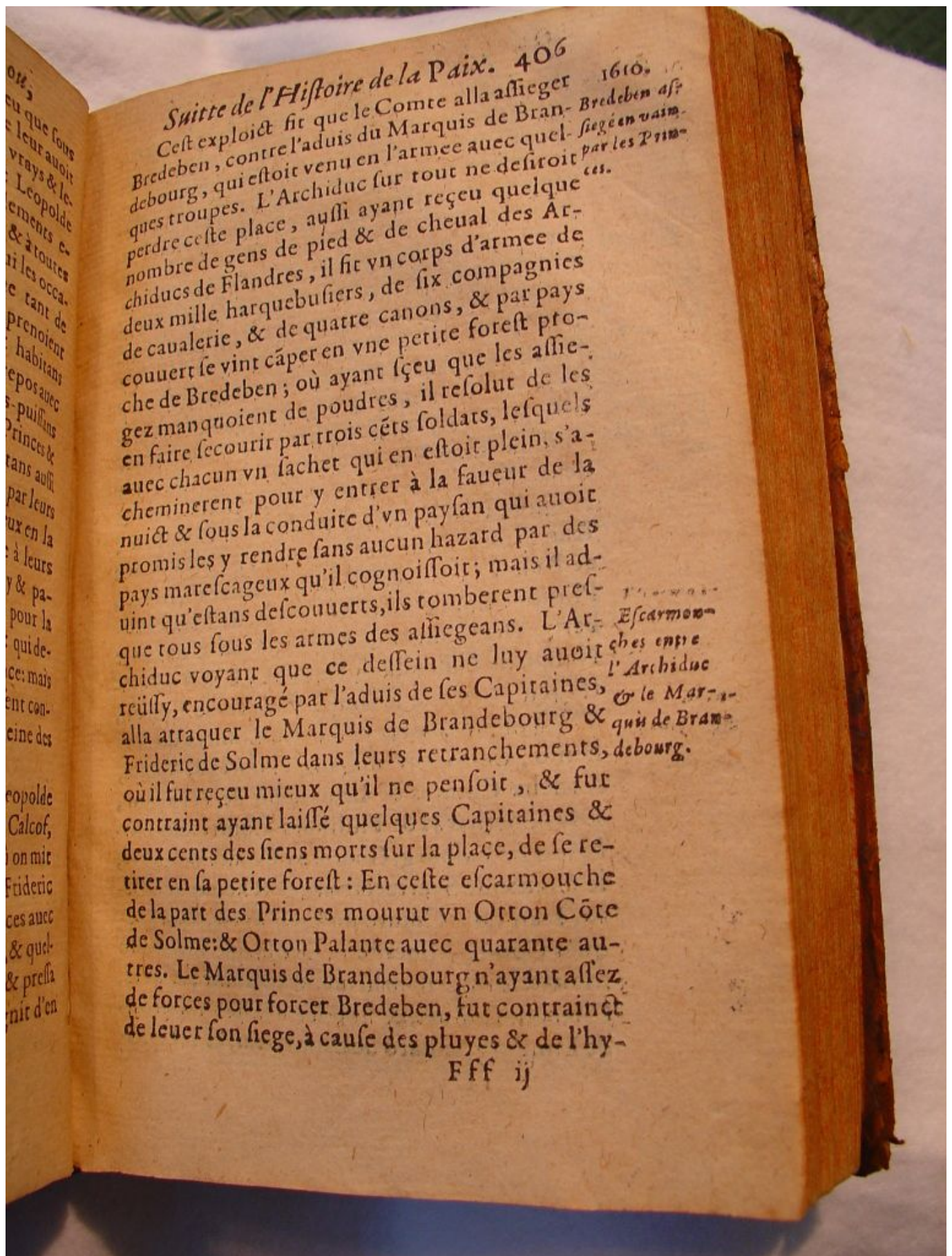


1610_406r.jpg



1610_475r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 475

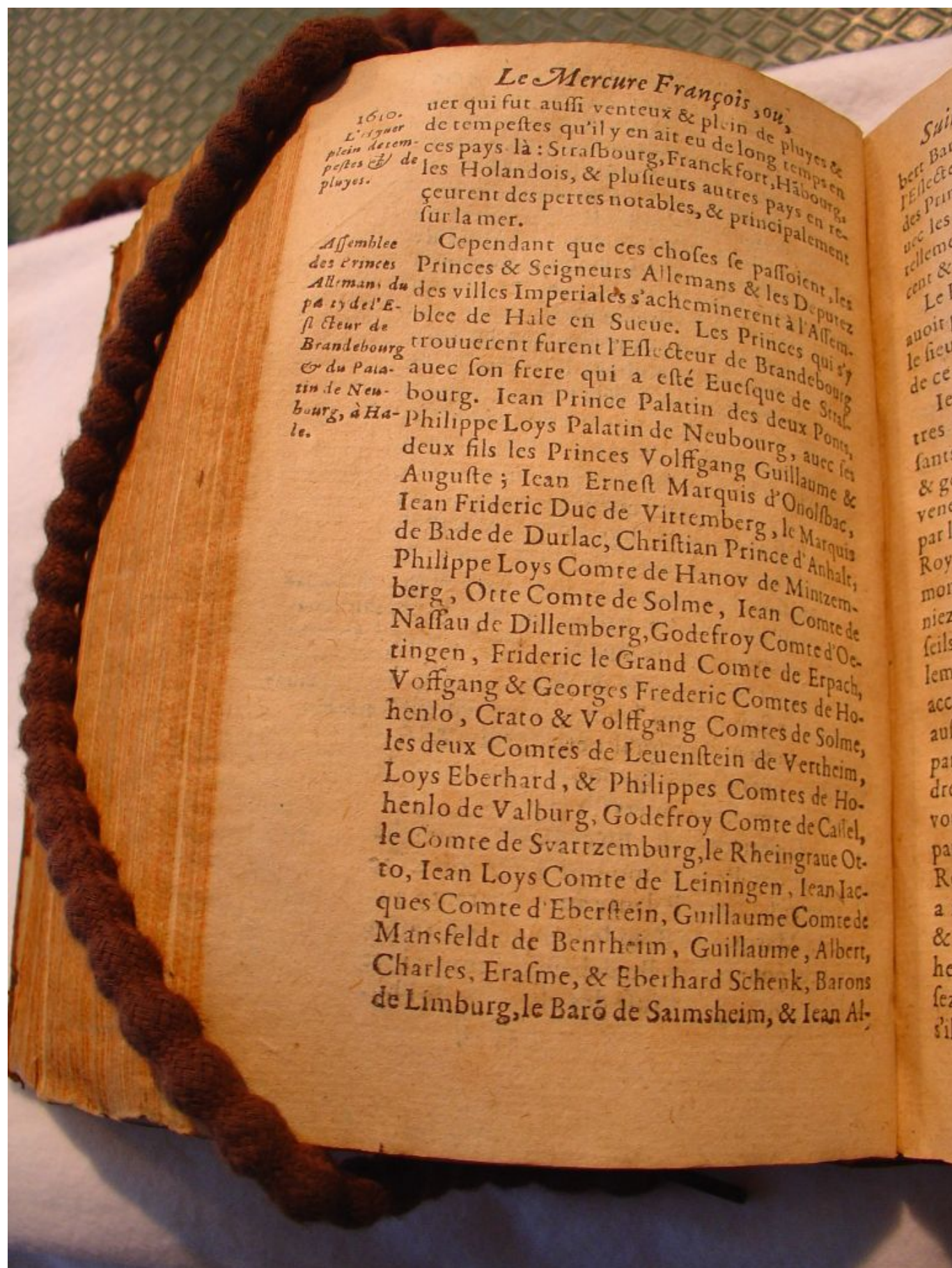
quartiers toute abbatuë, fust releuee & main- 1610.
tenuë par leur doctrine qui les autorise & in-
troduit par tout. sty tout de
nouveau, &
celuy d'Or-

leans. L'Hospital des Freres Jean-Dieu, ou, des Ignorants, au faux-
bourg S. Germain, & nombre d'autres. *Maisons Religieuses basties de
son regne en plusieurs lieux.* Les Recollects: Les Augustins reformez: Les
Barnabites: Les Capucines: Les Carmelites. *Etablis, ou, restaurez, les*
Capucins. & les Minimes en plusieurs lieux. *Eglises restaurees.* Sainte
Croix, les Carmes, & Saint Euenre à Orleans. Nostre-Dame de
Clery. L'Eglise des Cordeliers à Paris, & vne infinité d'autres. *Les Je-*
suites establis par luy, à la Fleche, Moulins, Rennes, Poictiers, Amiens,
Eu, Caën, & Bearn. *Restablis, aux autres endroits, où ils estoient aupara-*
uant qu'ils fussent chassez, là où ils font esleuer de tres-belles Egli-
ses & de beaux bastiments, Et par sa recommandation establis à Pera
prés de Constantinople.

N'a-il pas faiët à son exemple que plus de
soixante mille hommes, des plus nobles & de
ceux qui tenoient les premiers rangs, ont
tendu les bras à la verité? Bien d'avantage lors
que l'Empereur des Turcs commanda qu'on
ruinast le Sainct Sepulchre de nostre Sauueur,
& qu'on l'abolist du tout, Que les vases sacrez
fussent conuertis en des vsages profanes, Que
le Sainct Temple dedié à Dieu fust souillé par
les façons de faire ordes & sales des Mahome-
tans, Que les Religieux fussent enchainez &
mis en esclavage: Qu'en fit-il en estant aduerty?
Estonné, dis-je, de si cruëls & meschans actes.
Il fit en sorte par ses Ambassadeurs, qu'un si
pernicieux Arrest fut incontinent retracté, &
que l'honneur deu à vn lieu si saint s'augmen-
ta plus que iamais en l'ame des hommes. Pour
preuve de mon dire j'ay vn tesmoin veritable
Messire François de Breues, Ambassadeur pour

*Obtient du
Sultan la re-
tractation de
l'Arrest de la
ruine du S.
Sepulchre.*

1610_406v.jpg



1610_534r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 534

Derriere estoient les Capitaines des gardes du corps, & les Archers: nombre de Gentils-hommes, & le regiment des gardes, à la teste duquel estoit le sieur de Crequy qui en est Maistre de Camp. 1610.

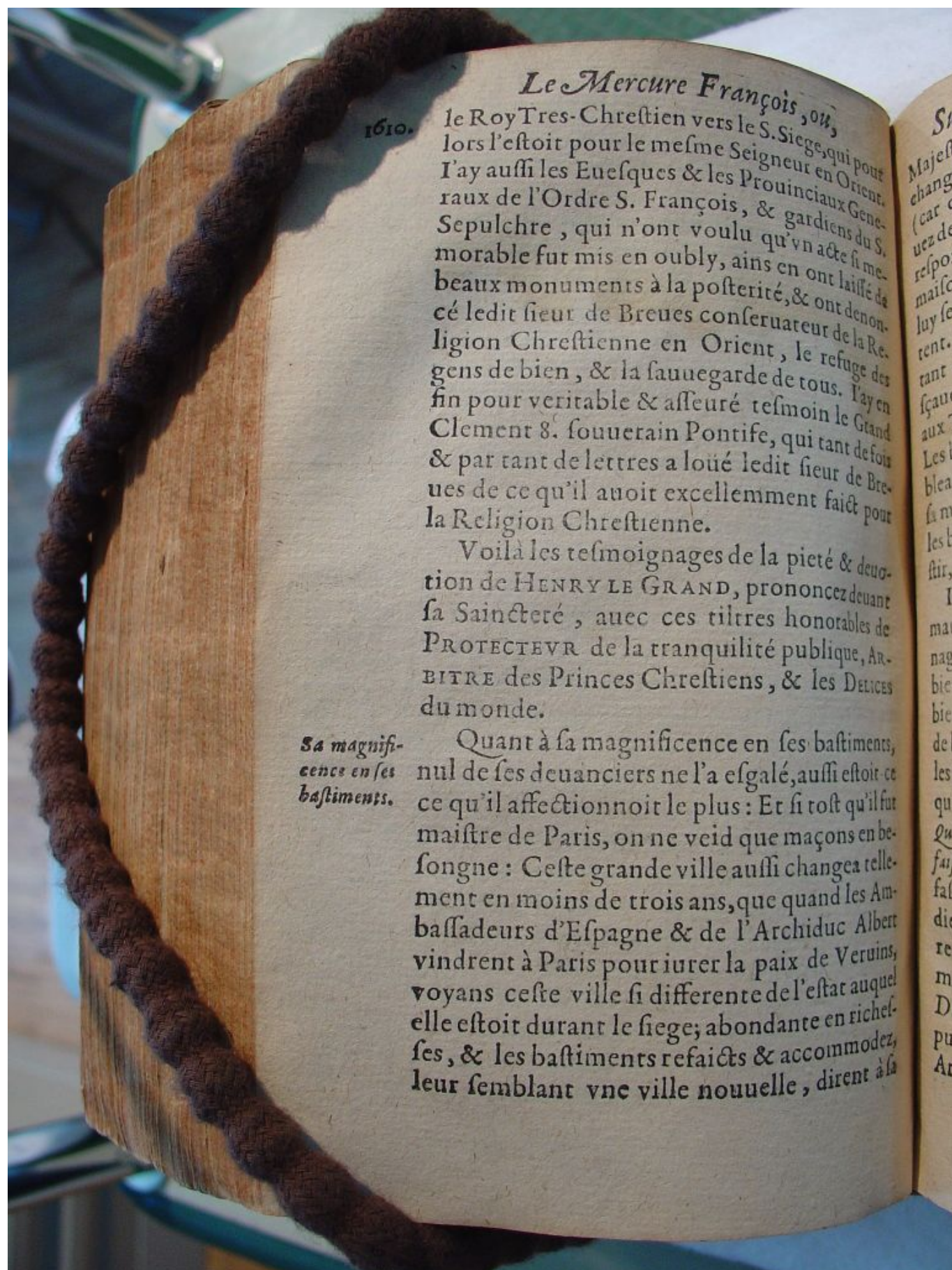
Sa Majesté estant entre Saint Anthoine des Champs & la Bastille, l'artillerie qui estoit sur boulevart hors ladite Bastille commença à desflacher, puis celles de dessus la Bastille: apres les boères du grand boulevart de la porte S. Anthoine, & les quatre-vingts treize canons: Pendant qu'ils ioïoient sa Majesté s'arresta, & d'un œil attentif regarda tirer ces bouches à feu.

Ceste recreation finie, il commanda de marcher; & arriué près de la porte, le Preuost des Marchans luy fit vne harangue sur les desirs & vœux que ses tres-fidelles subiects de sa bonne ville de Paris faisoient à Dieu qu'il luy donnast tout heur & prosperité en son regne: puis il passa la porte Saint Anthoine tandis que les hautbois ioïoient; mais d'aussi loing qu'il veit la Royne sa mere à l'une des fenestres du logis du sieur Zamet, il meit le chapeau au poing, & passant deuant elle la salua: puis continuant son chemin il fut conduit avec flambeaux au Louure, receuant par tout des millions de prieres & benedictions, accompagnées d'un continuel cry de *Vive le Roy.*

Voilà tout ce qui s'est passé de plus remarquable en ceste année.

F I N.

1610_475v.jpg



1610.

Le Mercure François, ou,

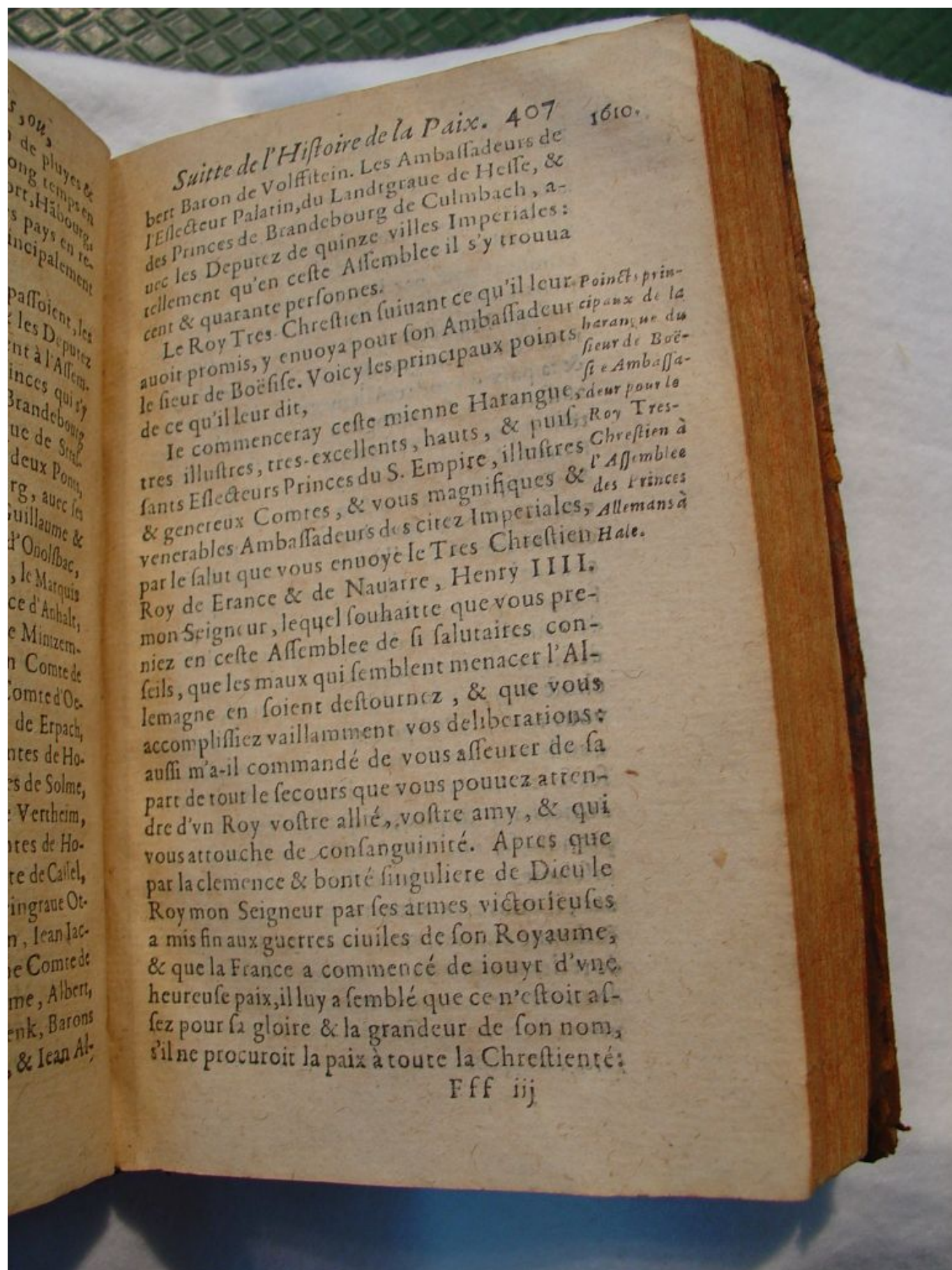
le Roy Tres-Chrestien vers le S. Siege, qui pour lors l'estoit pour le mesme Seigneur en Orient. I'ay aussi les Euesques & les Prouvinciaux Generaux de l'Ordre S. François, & gardiens du S. Sepulchre, qui n'ont voulu qu'un acte si memorable fut mis en oubly, ains en ont laissé de beaux monuments à la posterité, & ont donné à cé ledit sieur de Breues conservateur de la Religion Chrestienne en Orient, le refuge des gens de bien, & la sauuegarde de tous. I'ay en fin pour veritable & assuré tesmoin le Grand Clement 8. souuerain Pontife, qui tant de fois & par tant de lettres a loué ledit sieur de Breues de ce qu'il auoit excellemment fait pour la Religion Chrestienne.

Voilà les tesmoignages de la pieté & deuotion de HENRY LE GRAND, prononcez deuant sa Saincteté, avec ces tiltres honorables de PROTECTEUR de la tranquillité publique, ARBITRE des Princes Chrestiens, & les DELICES du monde.

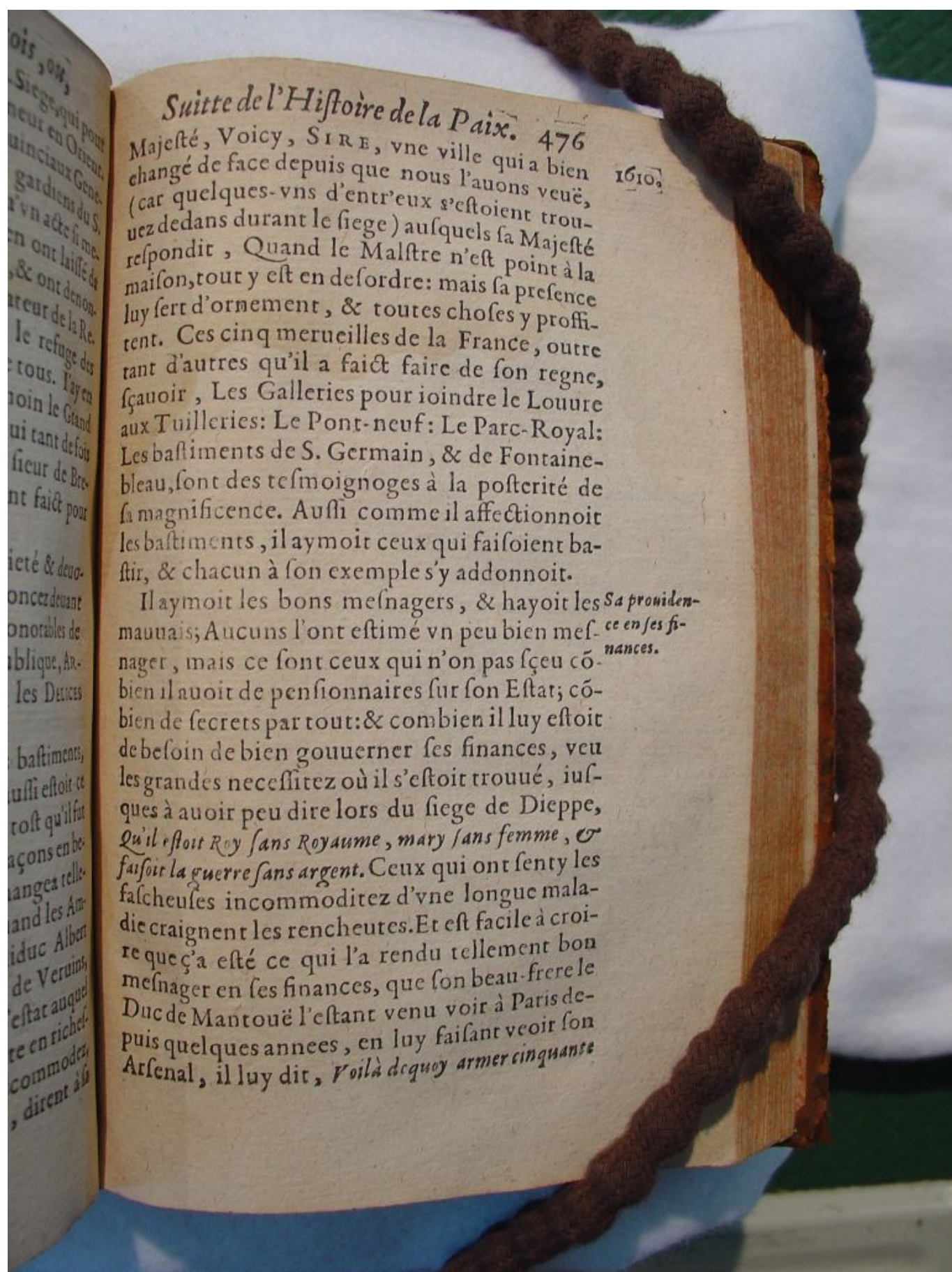
Sa magnificence en ses bastiments.

Quant à sa magnificence en ses bastiments, nul de ses deuanciers ne l'a esgalé, aussi estoit-ce ce qu'il affectionnoit le plus: Et si tost qu'il fut maistre de Paris, on ne veid que maçons en besongne: Ceste grande ville aussi changea tellement en moins de trois ans, que quand les Ambassadeurs d'Espagne & de l'Archiduc Albert vindrent à Paris pour iurer la paix de Veruins, voyans ceste ville si differente de l'estat auquel elle estoit durant le siege; abondante en richesses, & les bastiments refaits & accommodez, leur semblant vne ville nouvelle, dirent à sa

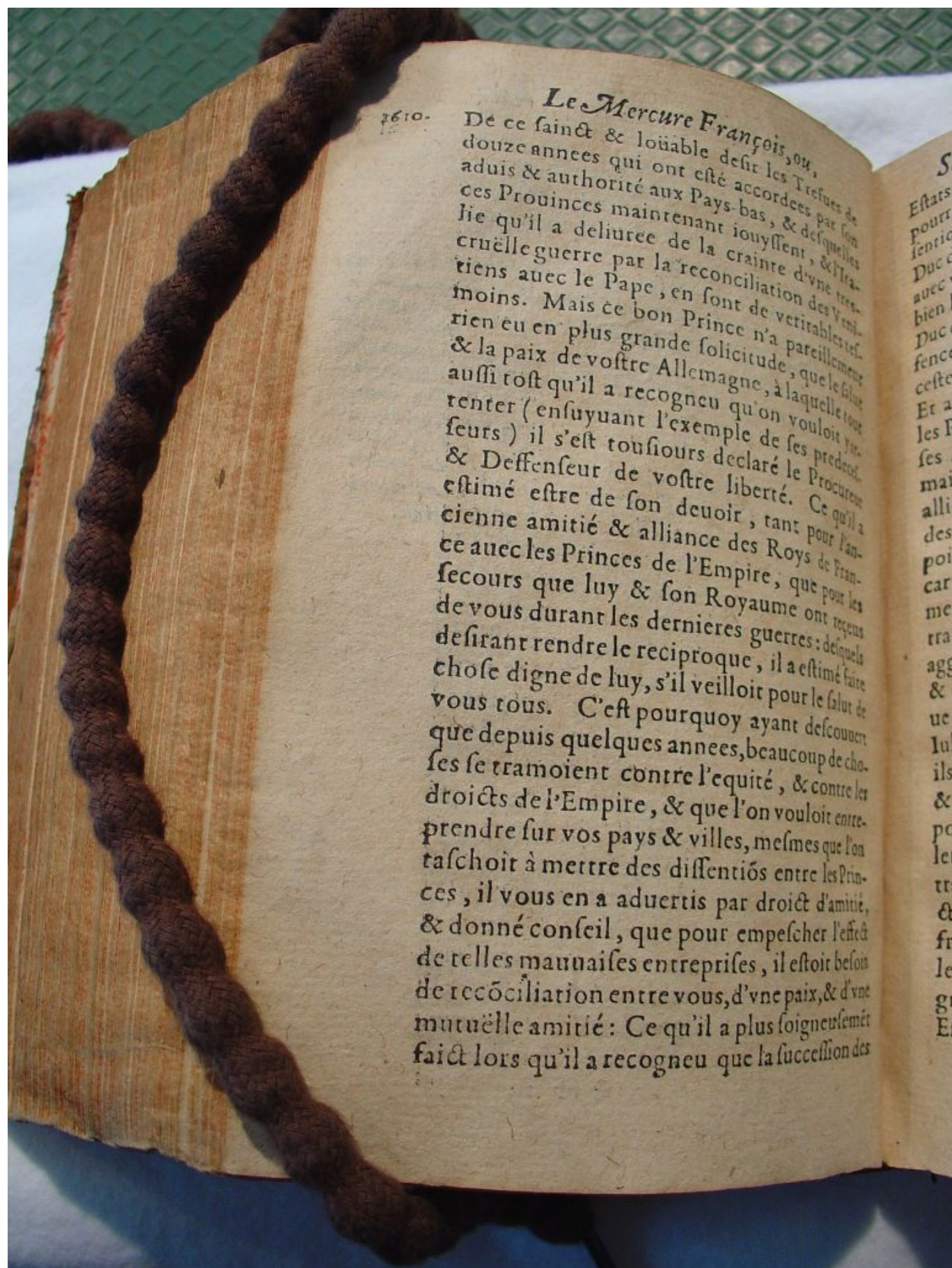
1610_407r.jpg



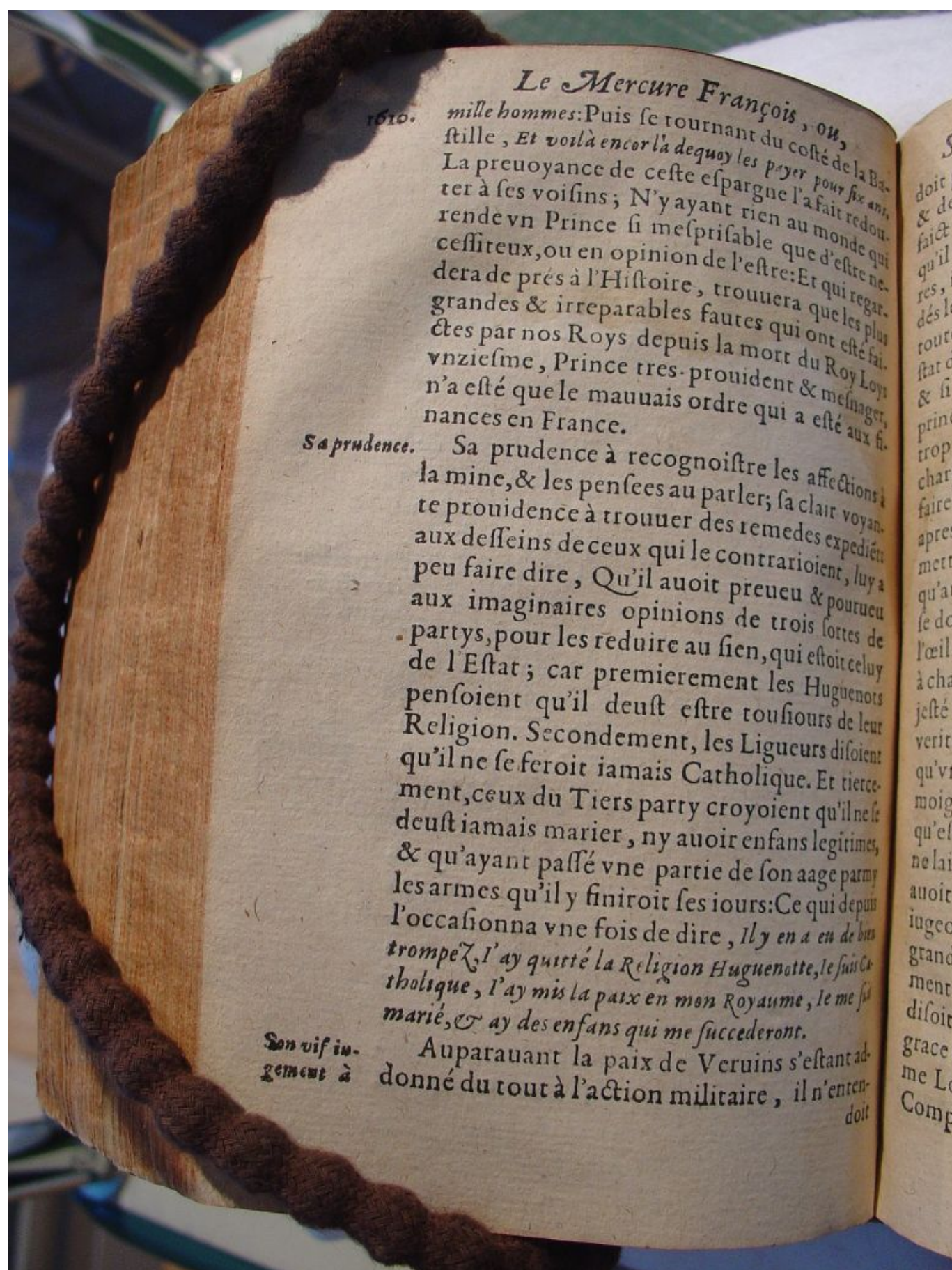
1610_476r.jpg



1610_407v.jpg



1610_476v.jpg



Le Mercure François, ou,
1610. mille hommes: Puis se tournant du costé de la Ba-
stille, Et voilà encor là dequoy les prier pour six ans.
La preuoyance de ceste espargne l'a fait redou-
ter à ses voisins; N'y ayant rien au monde qui
rende vn Prince si mesprisable que d'estre ne-
cessiteux, ou en opinion de l'estre: Et qui regar-
dera de près à l'Histoire, trouuera que les plus
grandes & irreparables fautes qui ont esté fai-
ctes par nos Roys depuis la mort du Roy Loys
vnzième, Prince tres-prouident & mesnager,
n'a esté que le mauuais ordre qui a esté aux fi-
nances en France.

Sa prudence. Sa prudence à recognoistre les affections à
la mine, & les pensées au parler; sa clair voyan-
te prouidence à trouuer des remedes expediens
aux desseins de ceux qui le contrarioient, luy a
peu faire dire, Qu'il auoit preueu & pourueu
aux imaginaires opinions de trois sortes de
partys, pour les reduire au sien, qui estoit celuy
de l'Estat; car premierement les Huguenots
pensoient qu'il deust estre tousiours de leur
Religion. Secondement, les Ligueurs disoient
qu'il ne se feroit iamais Catholique. Et tierce-
ment, ceux du Tiers party croyoient qu'il ne se
deust iamais marier, ny auoir enfans legitimes,
& qu'ayant passé vne partie de son aage parmy
les armes qu'il y finiroit ses iours: Ce qui depuis
l'occasionna vne fois de dire, *Il y en a eu de bien
trompé, l'ay quitté la Religion Huguenotte, le suis Ca-
tholique, l'ay mis la paix en mon Royaume, le me suis
marié, & ay des enfans qui me succederont.*

Son uisage. Auparauant la paix de Veruins s'estant ad-
onné du tout à l'action militaire, il n'enten-
doit

1610_408r.jpg

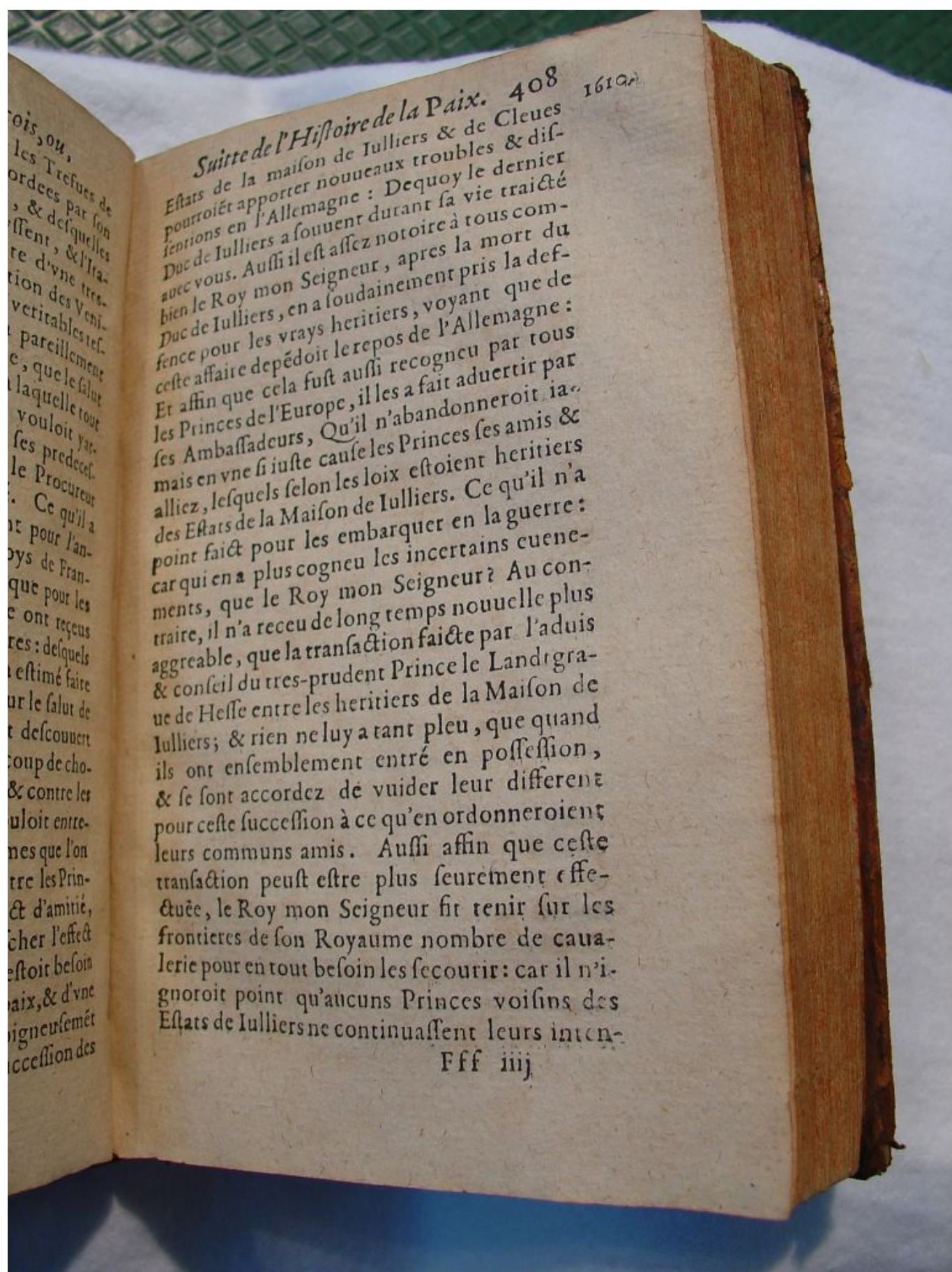


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan